



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

femmes

Question écrite n° 121179

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la féminisation des travailleurs pauvres. Selon un nouveau rapport du Bureau international du travail (BIT), les femmes qui travaillent sont plus nombreuses que jamais, mais des disparités de statut, de sécurité de l'emploi, de salaires et d'éducation entre hommes et femmes contribuent à la féminisation des travailleurs pauvres. En 2006, le BIT a estimé que les femmes représentaient 1,2 milliard sur 2,9 milliards de travailleurs dans le monde. Pour autant, de plus en plus de femmes sont au chômage (81,8 millions) ou sont confinées dans des emplois peu productifs du secteur de l'agriculture et des services, ou encore sont moins rémunérées que les hommes pour des postes comparables. Le BIT ajoute que la proportion des femmes en âge de travailler qui disposent d'un emploi, ou qui en cherche un, a cessé d'augmenter et décline même dans certaines régions, en partie du fait d'un plus grand nombre de jeunes femmes qui étudient plutôt que de travailler. Enfin et surtout, bien que les jeunes femmes aient plus de chance d'apprendre à lire et écrire qu'il y a dix ans, l'accès à l'éducation et le niveau d'éducation sont loin d'être équivalents pour les hommes et les femmes dans la plupart des régions. 60 % de ceux qui abandonnent leur scolarité sont des filles, elles doivent souvent quitter l'école pour aider à la maison ou aller travailler. Empêcher les filles de terminer leur éducation, même primaire, obère leurs chances de façonner leur avenir. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121179

**Rubrique :** Relations internationales

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3047